

Plan de mobilité simplifié

SNV Chailland

Septembre 2022



CE PROJET EST COPINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL - L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Rapport final réalisé par l'association Synergies dans le cadre du programme "Bougeons mieux en Haute Mayenne » porté par le GAL Haute Mayenne.

Table des matières

CHAPITRE 1. CONTEXTE.....	3
1.1 Préambule	3
1.2 Le périmètre d'étude.....	3
CHAPITRE 2. DIAGNOSTIC.....	4
2.1 Géolocalisation des salariés	4
2.2 Diagnostic d'accessibilité.....	6
2.2.1 Méthodologie	6
2.2.2 Projets territoriaux en lien avec la mobilité	6
2.2.3 Aides financières autour de la mobilité durable	6
2.3 Accessibilité au site	8
2.3.1. Photos diagnostic accessibilité	8
2.3.2. Accessibilité par les modes doux au site	10
2.3.3. Accessibilité par les transports en commun.....	10
CHAPITRE 3. ENQUETE	12
3.1 Résultats	12
3.1.1. Habitudes actuelles	12
3.1.2. Le vélo.....	14
3.1.3. Le covoiturage	15
3.1.4. La voiture électrique.....	16
3.1.5. Les transports en commun	17
3.1.6. Achat groupé	17
3.1.7. Et demain ?.....	18
3.2- Conclusion	18
CHAPITRE 4. FICHES ACTIONS	19
ANNEXE	23

CHAPITRE 1. CONTEXTE

1.1 Préambule

Ce Plan de Mobilité Simplifié (PdMs) s'inscrit dans le cadre de l'animation du programme « Bougeons mieux en Haute Mayenne » de sensibilisation des entreprises sur la mobilité durable porté par le GAL Haute Mayenne.

Ce programme a pour objectif d'accompagner les entreprises volontaires pour la mise en œuvre des principes de mobilité durable dans les déplacements domicile/travail de leurs salariés. Cet accompagnement se découpe en différentes phases :

- Réalisation d'un diagnostic des pratiques de mobilités domicile/travail des salariés,
- Proposition d'actions adaptées au contexte de l'entreprise,
- Passage à l'action sur une action prioritaire choisie par l'entreprise.

Le site de GALEO-SNV de Chailland travaille dans la transformation et la conservation de volailles. Il est implanté dans le département de la Mayenne (53). Environ 300 personnes travaillent sur ce site (175 titulaires et environ 120 intérimaires).

1.2 Le périmètre d'étude

L'étude a été menée sur le site de SNV GALEO de CHAILLAND (53). Une enquête a été diffusée du 10 mai 2022 au 22 juin 2022 via un formulaire papier mais également en ligne pour certains services. Au total, 44 personnes ont répondu au questionnaire ce qui représente plus de 14 % des salariés.

La ville de Chailland est située sur la communauté de commune de l'Ernée, à 11 km au sud est d'Ernée. Elle est située à 25 km au nord de Laval (53) et à 26 km au Sud-Ouest de Mayenne (53).



Figure 1: Vue aérienne du site GALEO SNV de Chailland

CHAPITRE 2. DIAGNOSTIC

2.1 Géolocalisation des salariés

Les lieux de résidences des salariés ayant répondu à l'enquête ont été cartographiés. Elle permet d'identifier les grandes zones d'habitations de ces derniers. Les salariés ayant répondu au questionnaire habitent principalement dans le **centre ouest et le nord-ouest du département**. Ils habitent notamment sur la Communauté de communes de l'Ernée, sur le Bocage mayennais, sur Mayenne communauté et sur Laval Agglomération.

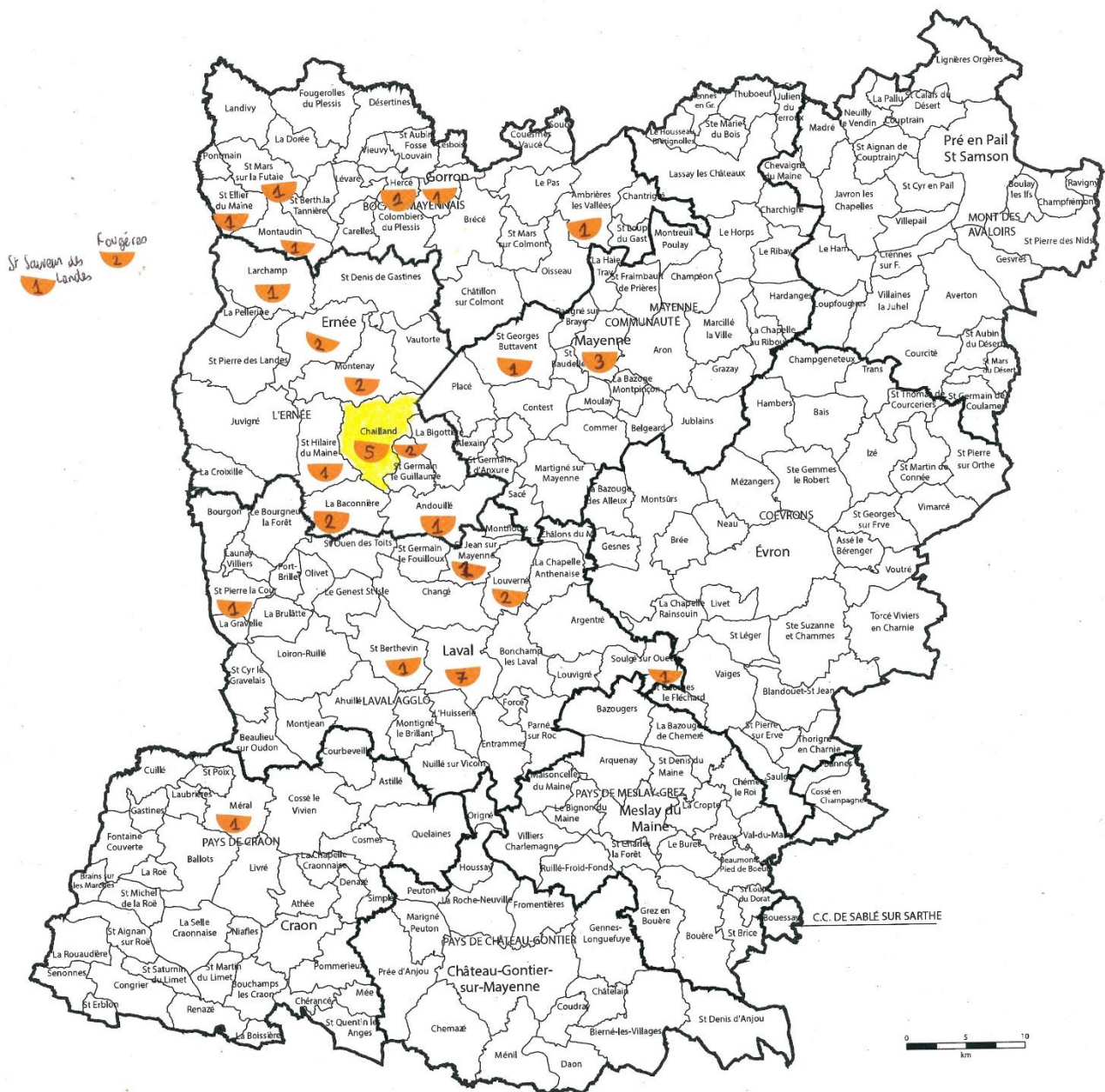


Figure 2: Cartographie des salariés du site GALEO SNV de Chailland ayant répondu à l'enquête

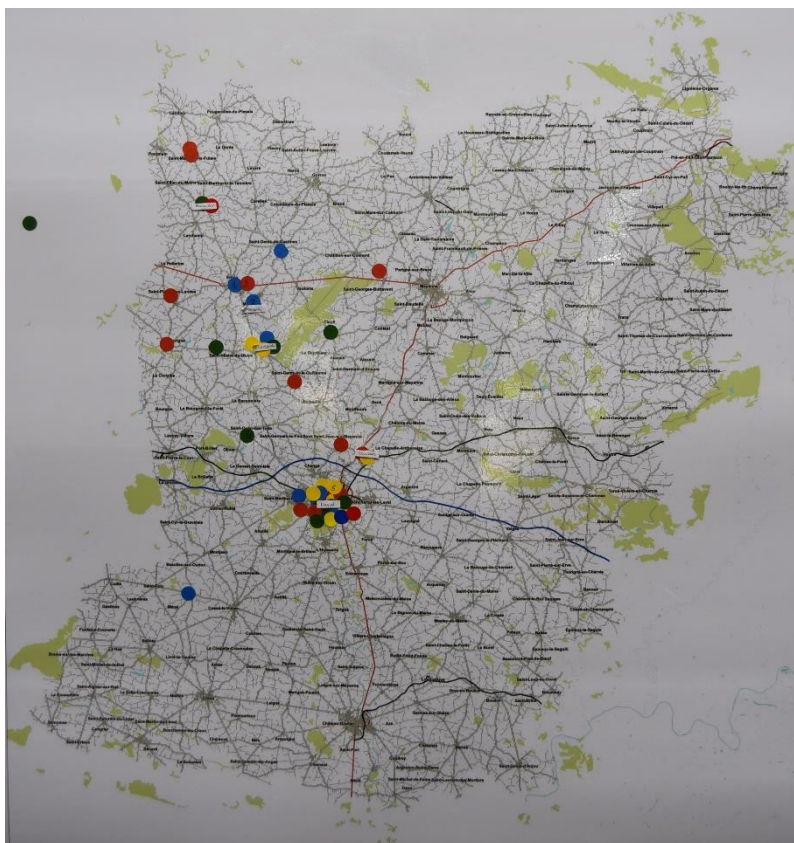


Figure 3: Cartographie des salariés ayant participé à l'animation du 10 mai 2022 au sein de GALEO SNV à Chailland

Lors d'une animation (le 10 mai 2022) dans la salle de pause du site SNV GALEO de Chailland, environ 70 salariés (permanents ou intérimaires) sont venus positionner leur ville d'habitation sur la carte du département.

Cette cartographie fait écho à celle réalisée lors de l'enquête et accentue la proportion de salariés habitant sur Laval. On remarque **un axe principal Laval – Chailland – Ernée – St Mars sur la Futaie**. Certains salariés habitent également en limite de département, en Ille-et-Vilaine.

2.2 Diagnostic d'accessibilité

2.2.1 Méthodologie

Le diagnostic a pour objectif d'analyser la situation actuelle en prenant en compte les conditions de fonctionnement de l'entreprise, l'accessibilité par les différents modes de transports et les pratiques de déplacements des salariés.

Le diagnostic intègre une démarche prospective afin de recenser les projets territoriaux en lien avec la mobilité.

2.2.2 Projets territoriaux en lien avec la mobilité

SNV GALEO est implanté sur la ville de Chailland, dans la Communauté de communes de l'Ernée (CCE). La CCE a mis en œuvre des actions sur la mobilité :

- en association avec le Bocage Mayennais : élaboration d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma cyclable([Mobilité - Communauté de communes de l'Ernée \(lernee.fr\)](#))
- aide à l'achat d'un vélo électrique : [Subvention vélo électrique - Communauté de communes de l'Ernée \(lernee.fr\)](#)
- bornes de recharges de véhicules électrique sur La Baconnière, Ernée, Juvigné et Saint-Denis-de-Gastines ([Mobilité électrique - Communauté de communes de l'Ernée \(lernee.fr\)](#))

Site internet [Se déplacer - Communauté de communes de l'Ernée \(lernee.fr\)](#)

2.2.3 Aides financières autour de la mobilité durable

Différentes aides financières existent pour aider à financer la mobilité durable :

- pour l'**achat d'un vélo électrique** :

Par la Communauté de Communes de l'Ernée : aide de 10% du prix dans la limite de 100€, sans condition de ressources ([Subvention vélo électrique - Communauté de communes de l'Ernée \(lernee.fr\)](#))

Par l'Etat Bonus écologique de 200 € max pour VAE et 1000€ pour un vélo cargo (40% du prix d'acquisition) sous conditions de revenus (revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13489 €) ([Bonus vélo : une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique \(VAE\) | economie.gouv.fr](#))

Par le département : aide pour l'achat d'un VAE ou pour une électrification de 25% du prix TTC dans la limite de 300€ par matériel et par foyer ([Passez au vélo électrique ! | lamayenne.fr](#))

- pour le **développement de la culture vélo en entreprise** : le programme « Objectif Pro-Vélo » financé en partie par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) ([Objectif Employeur Pro-Vélo : aller au boulot, en vélo \(employeurprovelo.fr\)](#))

- pour le **financement de points de recharge privés ou ouverts au public** par les CEE ([ADVENIR | Le programme](#))

2.3 Cartes isochrones et isodistances

Le calcul des cartes isochrones et isodistances permet de déterminer et de visualiser sur une carte toutes les zones géographiques que l'on peut atteindre, à pied ou en véhicule, depuis un point précis dans un laps de temps ou pour une distance déterminée.

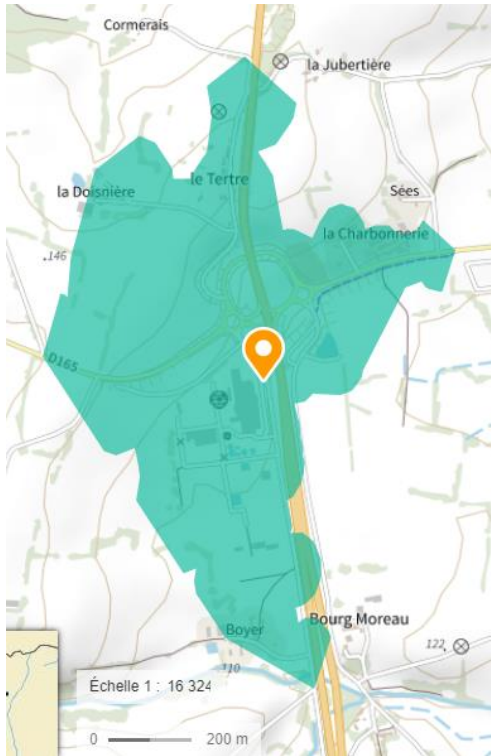


Figure 4: Carte isochrone - 15 minutes à pied à partir du site GALEO SNV de Chailland (Source : géoportail)

La carte ci-contre représente la zone accessible en moins de 15 minutes à pied à partir du site de SNV GALEO de Chailland. Cette zone s'étend jusqu'à Bourg Moreau au Sud et atteint presque la Jubertière au Nord.

La carte ci-contre permet de visualiser les zones accessibles à 2km, soit à pied en moins de 30 minutes à pied ou en moins de 10 minutes en vélo classique depuis le poste de garde.

Cette zone s'étend de de la Gouvenière au sud et atteint presque l'Eglantine au nord. Elle comprend Bourg Moreau, Boyer, La malherbais, Claireau, la Charbonnerie, la Doisière, Courgès, la Touche aux Godets, la Bodinière.

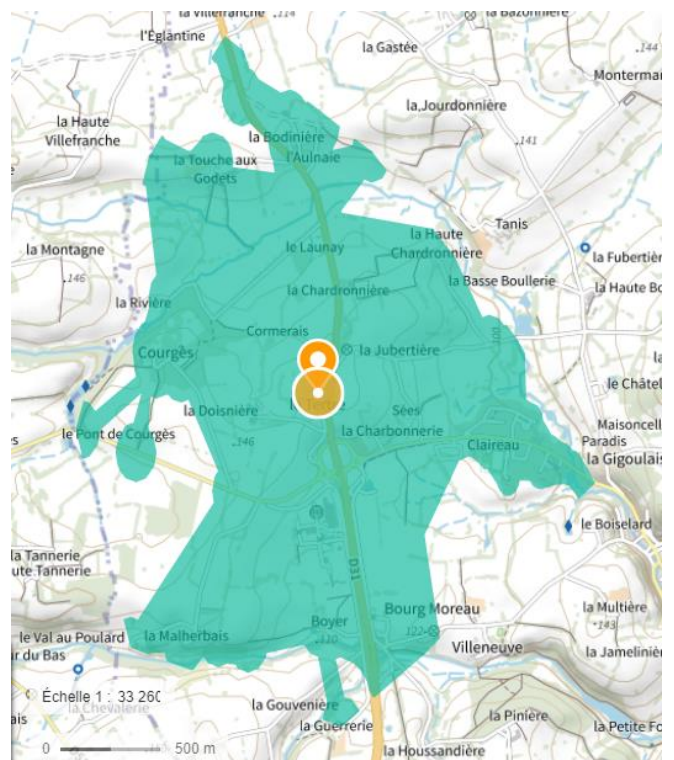
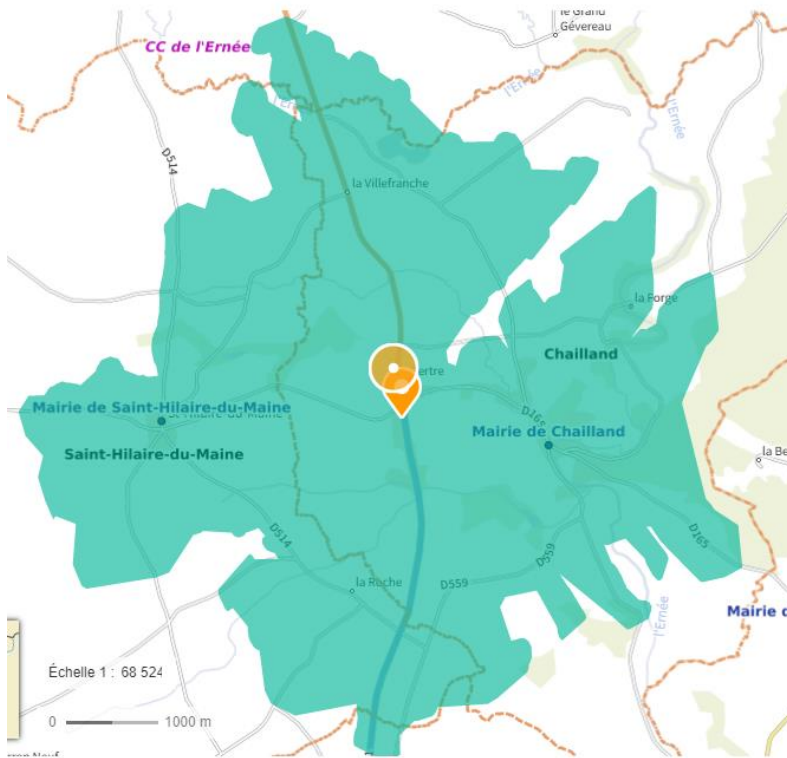


Figure 5: Carte isodistance - 2km soit moins 30 minutes à pied de 10 minutes en vélo classique de GALEO SNV à Chailland (moyenne 15 km/h) (Source : géoportail)

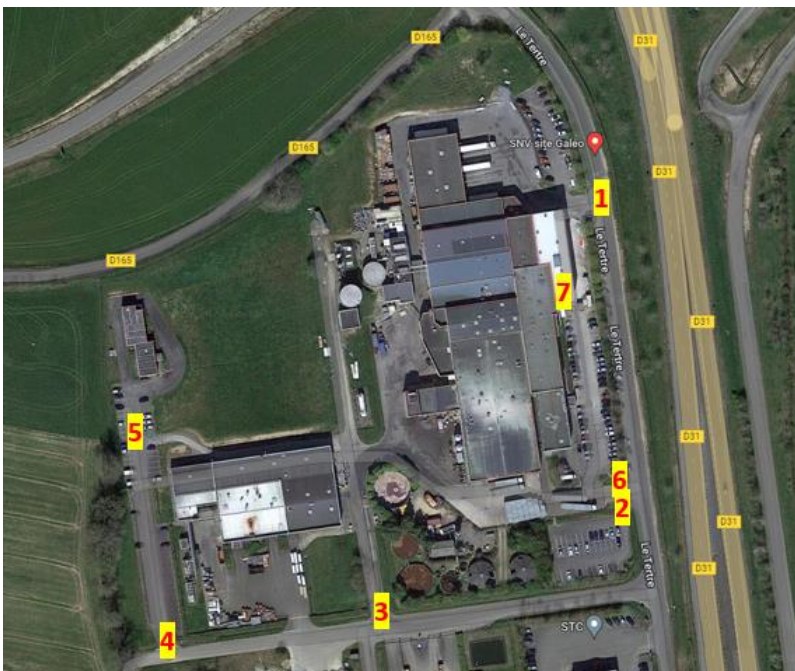


La carte ci-contre permet d'estimer les zones depuis lesquelles les collaborateurs peuvent se rendre en vélo sur site depuis leur domicile. En moyenne, une personne parcourt 5 km en 20-25 minutes en vélo classique et en 15 minutes en vélo électrique. Cette zone s'étend d'ouest en est sur Chailland et Saint-Hilaire-du-Maine. Du nord au sud, elle s'étend de Montgrimault à la Sauvagerie.

Figure 6: Carte isodistance - 5 km du site de GALEO SNV soit environ 20/25 minutes en vélo classique (moyenne 15km/h) ou 15 min en vélo électrique (20km/h) (Source : géoportail)

2.3 Accessibilité au site

2.3.1. Photos diagnostic accessibilité



- 1- Entrée visiteurs et salariés et parking salariés et visiteurs n°1
- 2- Parking salariés n°2
- 3- Entrée camions et transport vif
- 4- Entrée salle formation
- 5- Parking salle formation
- 6- Accès piétons
- 7- Accueil accès par escalier

Figure 7 : Vue aérienne du site avec les différents points d'accès et parkings



Figure 8 : Accès parking visiteurs et salariés n°1 + accès camions réception/expédition



Figure 9 : Parking vélo sur parking salariés n°1



Figure 10 : Accès piétons du parking salariés n°2



Figure 11 : Parking salariés n°2



Figure 12 : Voie d'accès parking n°1 et n°2



Figure 13: Parking salle de formation



Figure 14: Entrée parking salle de formation



Figure 15: Accès camion transport viifs / déchets / station d'épuration

2.3.2. Accessibilité par les modes doux au site

Il n'existe pas de pistes cyclables ou piétonnes spécifiques pour rejoindre le site.

2.3.3. Accessibilité par les transports en commun

Le réseau de transports Aléop, géré par La Région Pays de la Loire, possède trois lignes desservant la ville de Chailland (voir figure ci-dessous) :

- ligne 104 – Ernée – Andouillé – La Baconnière - Laval
- ligne 105 - Ernée – Andouillé – La Baconnière - Laval
- ligne 145 - Ernée – Andouillé – La Baconnière – Laval (Express)



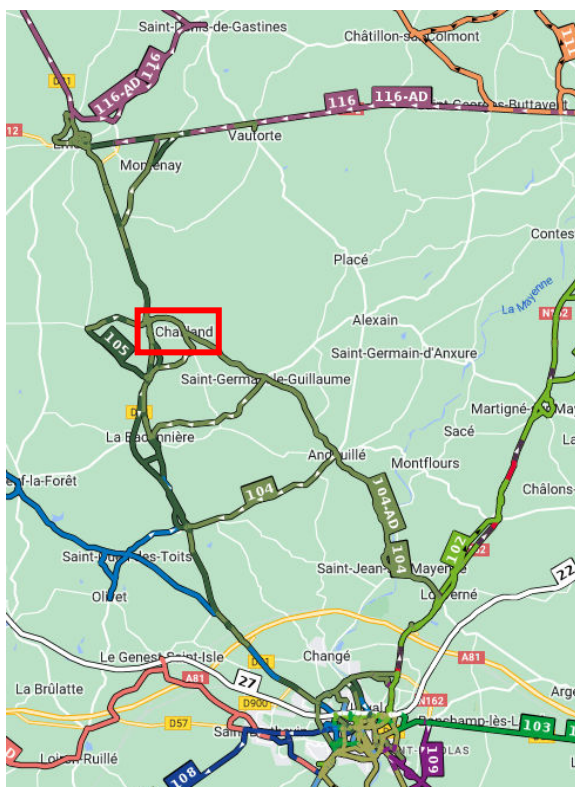
Figure 9: Itinéraire pour rejoindre l'arrêt de bus à pied depuis l'entrée du site

L'arrêt de bus « Le tertre » est situé sur le rondpoint opposé au site de SNV GALEO par rapport à la D31. Pour rejoindre l'arrêt de bus à pied, il faut emprunter le pont voitures passant sous la D31 (2x2). Il faut environ 7 minutes de marche depuis l'entrée du site pour atteindre l'arrêt de bus.

Pour gagner du temps et atteindre l'arrêt de bus, certains salariés prennent le risque de traverser la 2x2 à pied.

Comme détaillé ci-dessous, les lignes sont desservies de 1 à 5 fois par jour. Certains horaires sont en transport à la demande, il faut réserver au plus tard la veille à 14h pour que le service soit assuré.

Plus d'informations : [Carte interhttps://plan.aleop.paysdelaloire.fr/tive \(paysdelaloire.fr\)](https://plan.aleop.paysdelaloire.fr/tive (paysdelaloire.fr))



Le Tertre (Chailland)
Départs pour la date du

104	Chailland → Laval	- 6:38
104	Ernée → Laval	- 17:20
104	Chailland → Ernée	- 8:05
104	Laval → Ernée	- 17:33 - 18:42
104	Laval → Montenay	- 19:02
104-AD	Chailland → Laval	- 📞 8:10 - 📞 12:15 - 📞 13:08 - 📞 17:13
104-AD	Laval → Chailland	- 📞 13:08
104-AD	Laval → Montenay	- 📞 19:06
105	Laval → Vautorte	- 18:36
105-AD	Laval → Chailland	- 📞 7:40
145E	Ernée → Laval	- 7:15 - 8:00 - 13:20 - 17:40 - 18:25
145E	Laval → Ernée	- 7:25 - 8:30 - 12:50 - 17:50 - 18:55

Figure 17: Carte des lignes de bus desservant la ville de Chailland et les horaires de passages

CHAPITRE 3. ENQUETE

3.1 Résultats

L'enquête de 34 questions a été diffusée du 11 mai au 13 juin 2022 via un formulaire en ligne par moyen de communication interne ainsi que par formulaire papier en salle de pause (voir Annexe).

Au total, 45 personnes ont répondu au questionnaire ce qui représente 11 % des salariés permanents et intérimaires.

3.1.1. Habitudes actuelles

▪ Temps de trajets Domicile-Travail

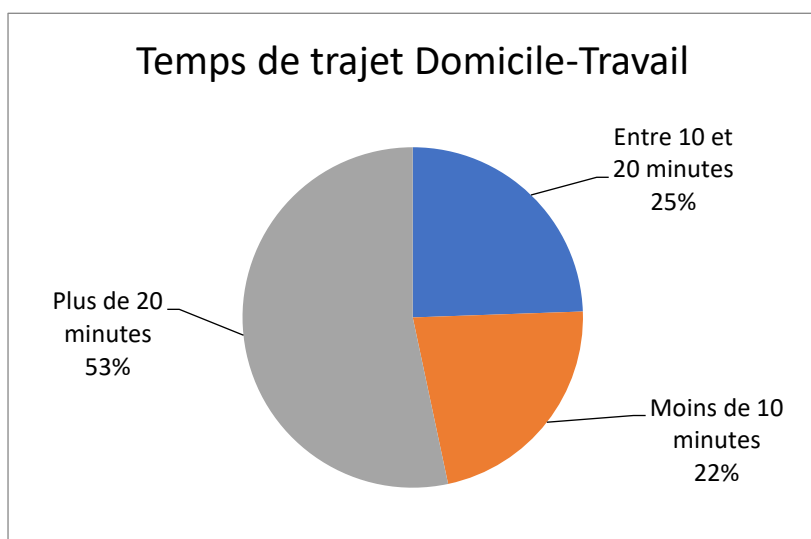


Figure 18: Enquête - Réponses - temps de trajet Domicile Travail

Plus de 25 soit 53 % des salariés ayant répondu à l'enquête mettent plus de 20 minutes pour venir travailler. Un quart des salariés mettent entre 10 et 20 minutes et un peu plus d'un cinquième mettent moins de 10 minutes pour aller travailler.

9 personnes rentrent manger à domicile souvent ou occasionnellement. La majorité habite à moins de 10 minutes en voiture du site.

▪ Mode de transport principal

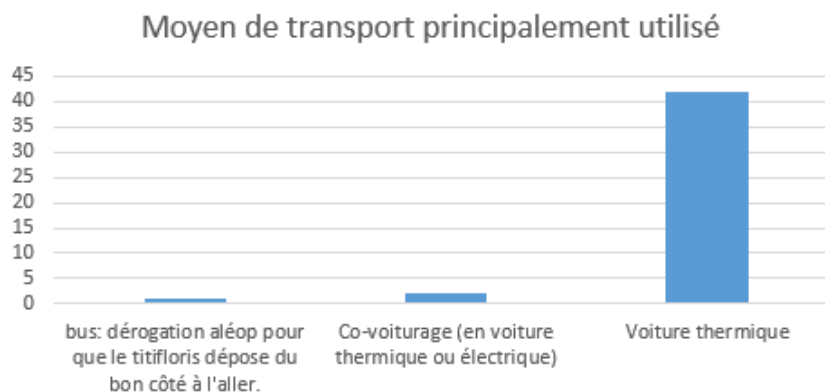


Figure 19: Enquête - Réponses - Modes de transport principalement utilisés

Le mode de transport majoritaire pour venir travailler est la voiture thermique pour plus de 93% des salariés ayant répondu à l'enquête, soit 42 personnes. Parmi eux, 2 personnes viennent occasionnellement en covoiturage et une personne en bus à la demande (Titifloris).

Concernant ces modes de transport, les salariés se sentent en sécurité sur la route et trouvent leur mode de transport principal – la voiture - confortable et flexible. Cependant, plus de la moitié des salariés estiment que leur coût de déplacement est mauvais, c’est-à-dire élevé.

Lors de l’enquête réalisée en de mi-mai à mi-juin 2023, une partie des salariés (18%) n’ont aucune idée du budget mensuel de leur déplacement domicile/travail. Plus d’un tiers des salariés (38%) pensent dépenser entre 100 et 200 €, et 15% entre 50 et 100 €. Ce budget dépasse 200€ pour environ 15% des salariés. Pour 9 % des salariés, ce budget est inférieur à 50€. Cette dernière catégorie concerne en grande partie les salariés habitant sur Chailland même ou en très grande proximité.

Certains salariés ont précisé que c’était seulement le budget du carburant et qu’ils ne prenaient pas en compte l’usure, la réparation et l’assurance de la voiture. Les budgets estimés sont donc en partie minorés.

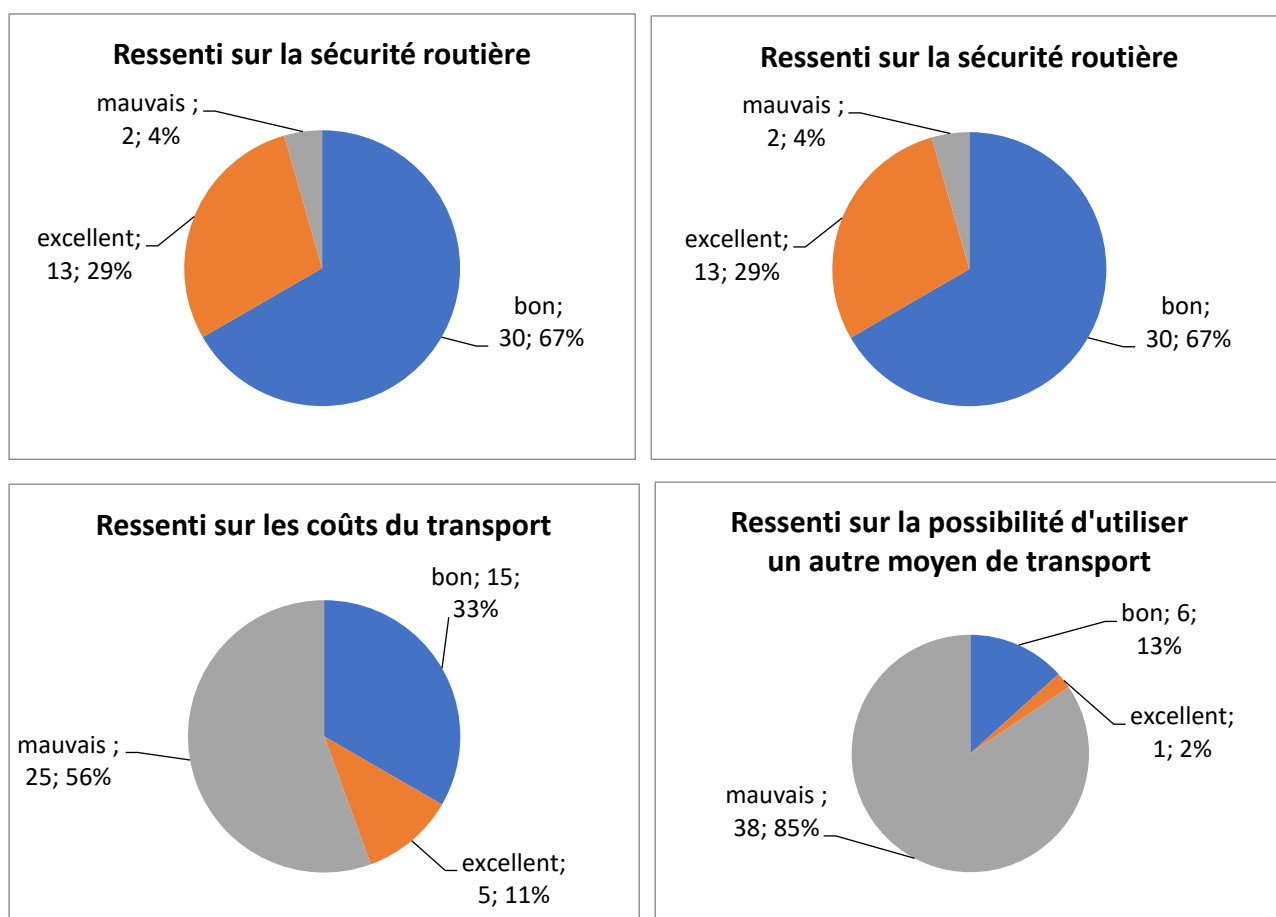


Figure 10: Enquête - Réponses - Ressentis sur le moyen de transport principal

Budget mensuel pour le déplacement domicile-travail		
	nbre	%
Moins de 25 €	1	2%
Entre 25 (compris) et 50 €	3	7%
Entre 50 (compris) et 100 €	9	20%
Entre 100 (compris) et 200 €	17	38%
Entre 200 (compris) et 300 €	6	13%
Plus de 300 €	1	2%
ne sait pas	8	18%
	45	

Tableau 1: Enquête - Réponse - Estimation du budget de déplacement

Comme détaillé ci-dessus, la voiture thermique est le moyen de transport le plus utilisé. Les salariés ont été interrogés sur les contraintes les obligeant à utiliser ce moyen de transport habituel (plusieurs réponses étaient possibles). Les principales raisons sont :

- les horaires (début matinale, sortie tardive) (25 réponses)
- mauvaise desserte en transport en commun (10 réponses)
- impératifs familiaux (13 réponses)
- déplacements professionnels (4 réponses)

Les salariés ont également fait remonter un manque de sécurité pour utiliser le vélo sur la route trop dangereuse.

3.1.2. Le vélo

▪ Proposition de prêt de vélo

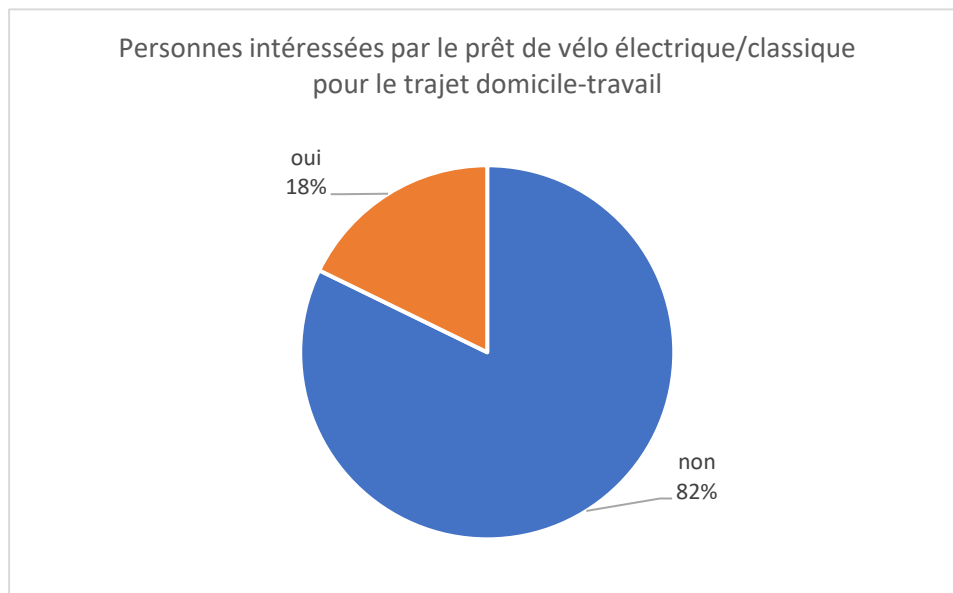


Figure 21: Enquête - Réponse - Intérêt prêt de vélo

18 % des salariés semblent intéressés par le prêt de vélo électrique ou classique pour le trajet domicile-travail. Pour la plupart ce serait pour faire les trajets le matin et le soir et pour un des salariés intéressés pour le midi également.

Les salariés intéressés habitent Chailland même ou dans les villes limitrophes à moins de 7km du site SNV GALEO.

▪ Actions pour favoriser l'utilisation du vélo

Les salariés pensent principalement que des aménagements cyclables sont nécessaires pour favoriser l'utilisation du vélo. Plus de 13% des salariés ayant répondu à l'enquête (6), sont intéressés par des ateliers de réparation/entretien de vélo et par des ateliers « savoir rouler en ville ». Un salarié est aussi intéressé par un atelier « remise en selle ».

Aménagements cyclables sur mon trajet	24
Ateliers de réparation/entretien de vélo	6
Ateliers 'savoir rouler en ville'	7
Ateliers de remise en selle	1
Autres	17

Tableau 2 : Enquête - Réponse - Actions pour promouvoir le vélo

D'autres actions sont proposées par les salariés :

- des aménagements sécurisés
- des horaires adaptés

3.1.3. Le covoiturage

▪ Fréquence d'utilisation du covoiturage

Comme écrit précédemment, 6 personnes ayant répondu à l'enquête utilisent le covoiturage rarement dont 1 personne tous les jours.

▪ Aujourd'hui, pour vous, le covoiturage c'est ?

Pour près de trois quarts des salariés (74%), le covoiturage est une bonne idée mais semble trop compliqué à mettre en place. 14 % le pratique déjà et 12% pensent qu'il faut qu'ils se renseignent.

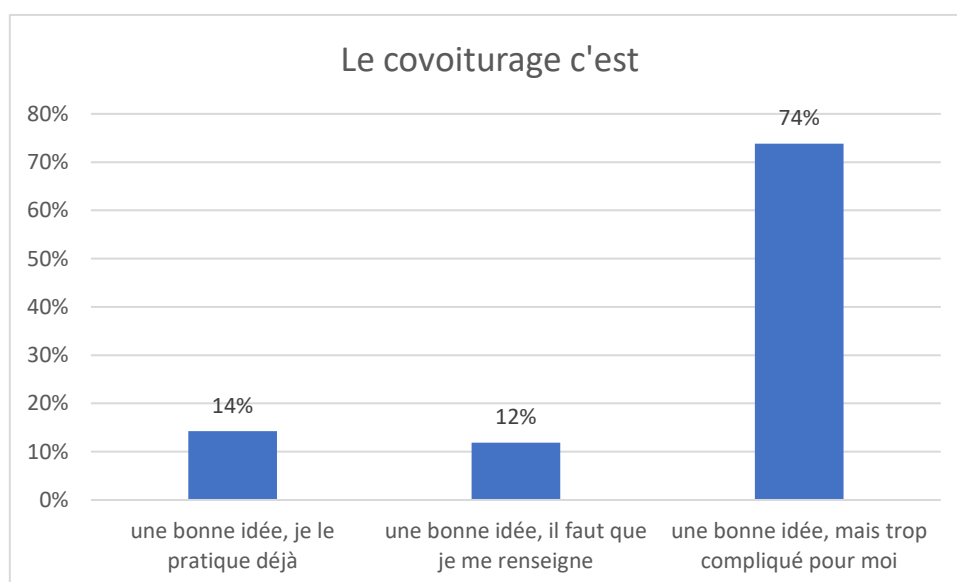


Figure 22: Enquête - Réponse - Covoiturage

- **Actions pour favoriser le covoiturage**

Sur 45 réponses, plus de la moitié ont coché comme actions favorables au covoiturage : « une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipes » et 40% « un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur ».

Environ un quart à également coché « communiquer sur la pratique du covoiturage » et 10% ont coché « des places de stationnement réservées aux covoitureurs ».

un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur	18
une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipages	23
communiquer sur la pratique du covoiturage	10
des places de stationnement réservées aux covoitureurs	3

Tableau 3 : Enquête - Réponse - Actions favorables au covoiturage

Des salariés proposent aussi d'homogénéiser les horaires pour permettent le covoiturage. La moitié des salariés ayant répondu à l'enquête seraient prêts à faire du covoiturage : de façon ponctuelle (12), d'autres le plus souvent possible (10).

3.1.4. La voiture électrique

L'enquête révèle qu'aucun salarié ayant répondu au questionnaire viennent au travail en voiture électrique. Des questions ont été posées sur l'intérêt pour des bornes électriques proches du site :

- **Intérêt de bornes électriques proches du site**

Presque la moitié des salariés ayant répondu à l'enquête semblent intéressés par des bornes électriques proches du site. Ils ne possèdent pas de voitures électriques pour le moment mais l'envisage. Sur les 21 personnes envisageant l'achat d'une voiture électrique, seules 9 personnes seraient prêtes à laisser leur voiture à un système de conciergerie pour la recharge.

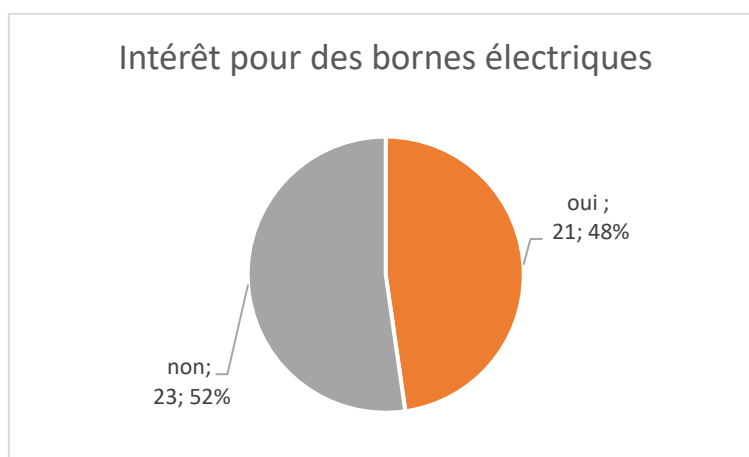


Figure 23 : Enquête - Réponse - Intérêt bornes électriques

3.1.5. Les transports en commun

Les transports en commun sont très peu utilisés par les salariés pour effectuer les trajets domicile-travail – une seule personne dans les salariés ayant répondu à l'enquête.

Pour une majorité des salariés l'utilisation des transports en commun ne correspond pas aux horaires de travail et les arrêts de bus sont trop loin du domicile et du travail. Les impératifs familiaux sont aussi un facteur qui ne permet pas aux salariés d'utiliser ce service.

Dans les actions qui encourageraient l'utilisation des transports en commun sont évoquées par une majorité des salariés, l'adaptation des horaires et l'amélioration de la desserte du réseau.

▪ Contraintes des transports en commun

Horaires non adaptés	31
Arrêt de bus trop loin du domicile	12
Impératifs familiaux	10
Temps de trajet trop long	9
Arrêt de bus trop loin du travail	11
Autres	9

Tableau 4 : Enquête - Réponse - Contraintes transports en commun
(Plusieurs réponses possibles par salarié)

▪ Actions pour favoriser l'utilisation des transports en commun

Organiser les horaires de transports en adéquation avec celles de travail	26
Une participation de l'employeur à l'abonnement	9
Des informations sur mon lieu de travail	5
Autres	10

Tableau 5 : Enquête - Réponse - Actions transports en commun
(Plusieurs réponses possibles par salarié)

3.1.6. Achat groupé

▪ Intérêt achat groupé

7 salariés sont intéressés par des achats groupés. La majorité est intéressée par un achat groupé de vélo électrique et une personne par une trottinette électrique.

3.1.7. Et demain ?

Un quart des salariés (27%) ayant répondu à l'enquête seraient prêts à venir au travail avec un moyen de transport alternatif à la voiture individuelle. Les modes de transport qu'ils seraient prêts à utiliser sont le covoiturage, le vélo, le bus ou une alternative multimodale avec du train combiné à du bus ou covoiturage.

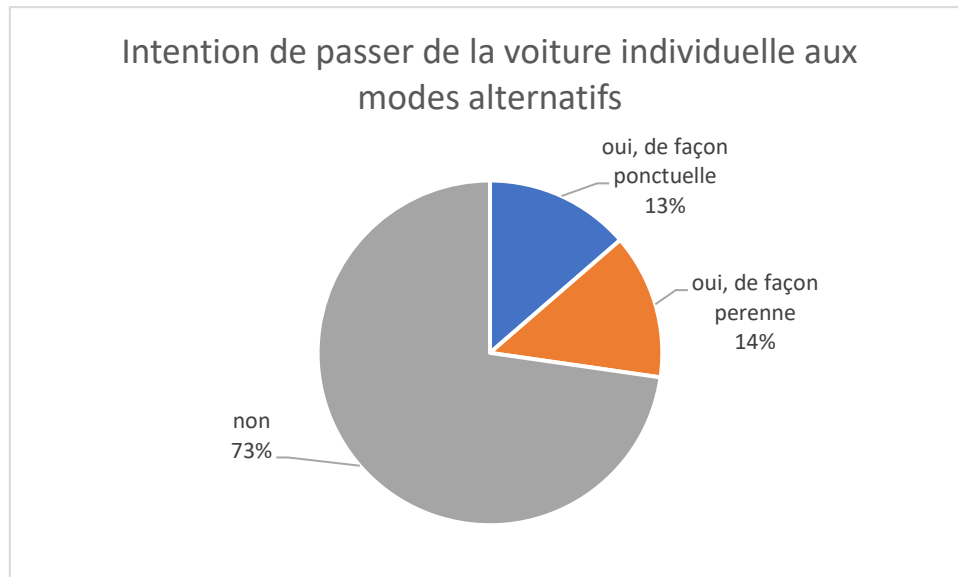





Figure 24 : Enquête - Réponse - Intention changement moyen transport




3.2- Conclusion



Actuellement, la majorité des salariés du site de SNV GALEO de Chailland, viennent seuls en voiture thermique au travail. Les salariés semblent intéressés par de l'aide et un soutien de SNV GALEO pour changer leurs habitudes et utiliser davantage les alternatives à l'autosolisme.







CHAPITRE 4. FICHES ACTIONS





Suite à l'enquête interne, différentes actions sont proposées au site SNV GALEO de Chailland pour agir en faveur de la mobilité durable. Chaque action est détaillée par son contexte, son ou ses objectifs. Des pictogrammes indiquent également l'engagement humain, financier et du temps que nécessite l'action.





Temps humains (un peu/moyen/beaucoup) :   


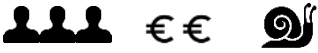
Budget (gratuit/un peu/beaucoup) :   

Rapidité de la mise en place de l'action (lent/moyen/rapide) :   

Action 1 : Fiche accessibilité et Espace « mobilité »	Action 2 : Challenge vélo « je viens en vélo au moins 1 fois/sem et SNV GALEO me soutient »
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
<p>Lors de l'enquête interne, certains salariés ne connaissaient pas les offres de transports en commun, ni la prise en charge à 50% de l'abonnement par l'employeur pour les déplacements domicile-travail. Lors de l'animation du 10 mai 2022, les salariés ne connaissaient pas les offres de soutien de la région sur le covoiturage.</p> <p>Un espace mobilité/accessibilité pourrait également être mis en place dans la salle de pause.</p>	<p>Peu de salariés viennent en vélo. Mettre en place un challenge d'engagement entre salariés et l'entreprise permettrait de motiver des salariés à venir en vélo au moins une fois par semaine. SNV GALEO soutiendrait les engagements avec par exemple la distribution d'un kit « équipement de pluie et sécurité ».</p>
<i>Objectifs</i>	<i>Objectifs</i>
<p>Informers des différents moyens disponibles pour accéder à l'entreprise et se déplacer au quotidien. Des informations attractives sur le vélo, le bus, les chemins piétonniers, le covoiturage permettent aux employés d'utiliser plus facilement ces modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.</p>	<p>Favoriser l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail des salariés. Impliquer les salariés.</p>
  	  

Action 3 : Etude achat d'une flotte de VAE pour trajets domicile-travail	Action 4 : Proposer un achat groupé de vélos/VAE/trottinettes électriques
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Lors de l'enquête interne, prêt de 10 salariés étaient intéressés pour avoir des vélos électriques/classiques prêtés par l'entreprise pour réaliser leur trajet domicile-travail .	Lors de l'enquête interne, 7 salariés étaient intéressés par l' achat groupé de vélos électriques et 1 de trottinette électrique .
<i>Réduction d'impôt possible : l'article 220 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 permet aux entreprises soumises à l'impôt de bénéficier d'une réduction d'impôt égale aux frais générés par la mise à disposition gratuite de leurs salariés, pour les déplacements entre leur domicile et le lieu de travail, d'une flotte de vélos, dans la limite de 25 % du prix d'achat de ladite flotte vélos.</i>	
<i>Objectif</i>	<i>Objectif</i>
Favoriser l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail des salariés.	Favoriser l'utilisation des modes doux pour les trajets domicile-travail des salariés.
	
Action 5 : Challenge covoiturage « Je viens en covoiturage au moins 1f/sem et SNV GALEO me soutient »	Action 6 : Proposer des places de parkings COVOITUREURS proches des entrées
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
<p>Quelques salariés utilisent le covoiturage au quotidien ou de temps en temps, il n'y a pas pour l'instant de valorisation de cette alternative à l'autosolisme.</p> <p>Lors de l'enquête interne, plus de 50% des salariés sont intéressés par "une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipes" et 40% par "un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur".</p>	<p>Quelques salariés utilisent le covoiturage au quotidien ou de temps en temps, il n'y a pas pour l'instant de valorisation de cette alternative à l'autosolisme.</p>
Mettre en place un challenge d'engagement entre salariés et l'entreprise permettraient de motiver des salariés à venir en covoiturage au moins une fois par semaine . SNV GALEO soutiendrait les engagements avec un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur.	Lors de l'enquête interne 3 salariés sont intéressés par " des places de stationnements réservées aux covoitureurs ".
<i>Objectifs</i>	<i>Objectif</i>
Favoriser le covoiturage comme alternative à l'autosolisme . Impliquer les salariés.	Favoriser le covoiturage comme alternative à l'autosolisme . Communiquer sur le covoiturage.
	

Action 7 : Animations autour du covoiturage, aide à la création d'équipes de covoiturage	Action 8 : Communiquer aux salariés la prise en charge à 50 % de l'abonnement transports en commun par l'employeur
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Quelques salariés utilisent le covoiturage au quotidien ou de temps en temps . Lors de l'enquête interne, plus de 50% des salariés sont intéressés par "une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipes"	Lors de l'enquête interne, certains salariés ne connaissent pas les offres de transports en commun, ni la prise en charge à 50% de l'abonnement par l'employeur pour les déplacements domicile-travail . L' employeur (de droit privé ou public) doit prendre en charge 50 % du prix des titres d'abonnements souscrits par ses salariés pour l'intégralité du trajet entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accompli au moyen de services de transports publics même si plusieurs abonnements sont nécessaires à la réalisation de ce trajet (train + bus par exemple). Sont également concernés les services publics de location de vélos .
<i>Objectif</i>	<i>Objectif</i>
Favoriser le covoiturage comme alternative à l'autosolisme .	Inform er les salariés et promouvoir les transports en commun .
	
Action 9 : Monter un groupe de travail inter-entreprise sur la mobilité sur la Communauté de Commune de l'Ernée	Action 10 : Former les salariés à l'écoconduite
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Dans l'enquête interne, des salariés ont évoqué la création de piste cyclable/piétonne entre les deux ronds-points.	L'enquête révèle que certains salariés dépensent plus de 200 € voire plus de 300€ pour venir travailler en voiture.
<i>Objectif</i>	<i>Objectif</i>
Favoriser les modes de déplacements plus durables . Créer un dialogue avec d'autres acteurs du territoire.	Encourager l'écoconduite et promouvoir ses bienfaits environnementaux et financiers.
	

Action 11 : Participer au « défi mobilité Pays de la Loire » en 2023	Action 12 : Etudier un projet d'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
<p>Un défi mobilité en Pays de la Loire est organisé au mois de mai chaque année et permet aux salariés de se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode écomobile sur leur déplacement domicile travail : Défi Mobilité en Pays de la Loire (defimobilite-paysdelaloire.fr)</p>	<p>Dans l'enquête interne, une vingtaine de salariés sont intéressés à long terme par des bornes de recharges pour les véhicules électriques à proximité du site. Parmi eux, 40% seraient favorables à un système de conciergerie pour recharger leur véhicule.</p> <p>Aide financière Advenir pour installation de point de recharge : https://advenir.mobi/flottes/</p>
<i>Objectifs</i>	<i>Objectif</i>
<p>Promouvoir les alternatives à l'autosolisme.</p> <p>Impliquer encore plus de salariés que lors que de l'édition 2022 (15 participants et 3920 km parcourus en mode écomobile, 509 kg de CO2 économisé).</p>	<p>Donner la possibilité aux salariés de se recharger sur le site ou proche du site.</p>
	

ANNEXE

Ci-dessous le questionnaire envoyé aux salariés pour réaliser l'enquête du site de SNV GALEO.

Questionnaire sur les déplacements des personnes travaillant chez SNV GALEO

Ce questionnaire est strictement anonyme. Il porte sur vos déplacements domicile-travail. Il est réalisé dans le cadre du programme d'accompagnement sur les pratiques de mobilité durable initié par le GAL Haute Mayenne et réalisé par l'association Synergies. Les données seront analysées par Synergies et intégrées au diagnostic mobilité du site de Chailland de SNV GALEO.

* Obligatoire

Aujourd'hui, vos trajets quotidiens

1. Quel est le code postal de votre résidence ? *

2. Quel est la commune de votre résidence ? *

3. Retournez-vous à votre domicile pour aller déjeuner à midi ? *

- Oui, souvent
- Oui, parfois
- Non, jamais

4. Combien de temps mettez-vous en moyenne pour effectuer 1 trajet domicile-travail (aller OU retour) ? *

- Moins de 10 minutes
- Entre 10 et 20 minutes
- Plus de 20 minutes

5. Quel mode de transport utilisez-vous principalement pour vos déplacements entre votre domicile et votre lieu de travail ? *

- Co-voiturage (en voiture thermique ou électrique)
- Voiture thermique
- Voiture électrique
- Moto/Scooter
- Vélo
- Bus
- Marche/Course
- Roller/Trottinette

Autre

6. Quels modes de transport utilisez-vous occasionnellement entre votre domicile et votre lieu de travail ? *

Co-voiturage (en voiture thermique ou électrique)

Voiture thermique

Voiture électrique

Moto/Scooter

Vélo

Bus

Marche/Course

Roller/Trottinette

Autre

7. Avez-vous une contrainte particulière qui vous oblige à utiliser votre mode de déplacement habituel ? *

Organisation familiale

Horaires (début matinale, sortie tardive)

Mauvaise desserte en transport en commun

Déplacements professionnels

Aucune

Autre

8. Concernant votre moyen de transport habituel, quel est votre ressenti en terme de : *

	mauvais	bon	excellent
Sécurité routière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Confort	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Flexibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Coût	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pollution	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Possibilité d'utiliser un autre moyen de transport	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

9. Quel budget approximatif par mois consacrez-vous à votre déplacement domicile-travail ? *

Vous et le vélo aujourd'hui

10. Disposez-vous d'un vélo ? *

oui

non

11. Si oui, quel type de vélo ?

vélo classique

vélo à assistance électrique

vélo cargo

12. Si on vous propose un vélo électrique/classique pour rentrer chez vous l'utiliserez vous ? *

oui

non

13. Si non, pourquoi ? *

14. Si oui, ce serait pour vos trajets domicile/travail :

le matin et le soir

le midi

Vous et le covoiturage aujourd'hui

15. A quelle fréquence utilisez vous le covoiturage pour vos trajets domicile-travail : *

- jamais
- moins d'une fois par mois
- une fois par mois
- une fois par semaine
- plus d'une fois par semaine
-
- Autre

16. S'il vous arrive de covoiturer, c'est :

- | | oui | non |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| par choix | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| par obligation | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| avec des collègues | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| avec votre famille/proches | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

17. Aujourd'hui, pour vous, le covoiturage c'est : *

- une bonne idée, je le pratique déjà
- une bonne idée, il faut que je me renseigne
- une bonne idée, mais trop compliqué pour moi
- une mauvaise idée
-
- Autre

Vos trajets demain

Pour de nouvelles habitudes dans vos déplacements domicile-travail

18. Seriez-vous intéressé par des bornes électriques proches du site ? *

oui

non

19. Si oui, vous seriez intéressé :

maintenant, vous avez déjà une voiture électrique

dans quelque temps, vous avez le projet d'acheter une voiture électrique

20. Seriez-vous prêt à laisser votre voiture électrique à un système de conciergerie qui rechargerait pour vous la voiture ?

oui

non

21. Demain, vous pourriez être intéressé par l'achat groupé d'un : *

vélo classique

vélo électrique

trottinette électrique

aucun

22. Qu'est-ce qui vous encouragerait à venir plus souvent en transport en commun (bus, navette entreprise) ? *

- une participation de l'employeur à l'abonnement
- des informations sur mon lieu de travail
- organiser les horaires de transports en adéquation avec celles de travail
-

Autre

23. Quelles actions devraient être menées pour favoriser le covoiturage dans l'entreprise ? *

- communiquer sur la pratique du covoiturage
- une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipages
- des places de stationnement réservées aux covoitureurs
- un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur
-

Autre

24. Quelles actions devraient être menées pour favoriser l'utilisation du vélo ? *

- aménagements cyclables sur mon trajet
- ateliers de remise en selle
- ateliers de réparation/entretien du vélo
- atelier "savoir rouler en ville"
-

Autre

25. Avez-vous l'intention de passer de la voiture individuelle aux transports en commun ou aux modes doux (marche, vélo) ? *

- oui, de façon ponctuelle
- oui, de façon perenne
- non


26. Si oui, quel mode de transport seriez-vous prêt à utiliser ?

- marche
 - vélo
 - bus
 - train + autres (bus navette, covoit)
 -
- Autre

27. Avez-vous l'intention de faire du covoiturage ? *

- Oui, de façon ponctuelle
- Oui, le plus souvent possible
- Non, pas du tout

28. Quelle(s) condition(s) vous encourageraient à utiliser un autre mode de transport que la voiture individuelle ?



Pour aller plus loin sur les transports en commun

29. Connaissez-vous l'arrêt de Bus le plus proche de votre domicile et de l'usine ? *

- oui
- non
- partiellement

30. Pour vous, quelles sont les contraintes qui vous empêchent l'utilisation de ce service ? *

- impératifs familiaux
- horaires non adaptés
- arrêt de bus trop loin du domicile
- arrêt de bus trop loin du travail
- temps de trajet trop long

Autre

Informations complémentaires

31. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme
- Autre

32. Vous avez :

- moins de 25 ans
- entre 25 et 35 ans
- entre 35 et 50 ans
- plus de 50 ans

33. Votre statut : *

- cadre
- non cadre
- intérimaire/saisonnier
- stagiaire/apprenti

34. Vos horaires de travail : *

Merci d'avoir pris de votre temps pour répondre au questionnaire

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms